

**La comparative relative X que ce que P et son
homonyme en français : contextes d'apparition et
emplois en corpus**

Mireille Piot

► **To cite this version:**

Mireille Piot. La comparative relative X que ce que P et son homonyme en français : contextes d'apparition et emplois en corpus. *Linguisticae Investigationes*, Philadelphia; Amsterdam: John Benjamins, 2008, XXXI:1 (2008), pp.87-106. halshs-00306432

HAL Id: halshs-00306432

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00306432>

Submitted on 25 Jul 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La comparative relative *X que ce que P* et son homonyme en français : contextes d'apparition et emplois en corpus

Mireille Piot

Université Grenoble 3 et LATTICE

Introduction

Contrairement aux autres langues romanes, essentiellement espagnol et italien que nous avons étudiées de près, le français a totalement marginalisé la possibilité d'introduire une comparative d'inégalité qui ait la forme superficielle d'un groupe nominal à relative spécifique (que nous nommerons désormais pour plus de commodité « comparative relative »¹). A cette marginalisation dans l'emploi sans doute une raison : contrairement aux deux autres langues, le français a fait dès les temps les plus anciens le choix de la particule comparative *que* au lieu de la particule *de* pour introduire ce type particulier de syntagmes nominaux. Et les séquences (*plus/moins/mieux/...*) *que ce que P* qui en résultent pourraient peut-être sembler stylistiquement peu harmonieuses en regard du simple (*plus/moins/mieux/...*) *que P* (comparative phrastique, non-relative, du français) et face aux équivalents contemporains de « comparative relative » introduite par *de/di* : (*più/meno/meglio/...*) *di quanto P / di quel(lo) che P* de l'italien, ou (*más/menos/mejor/...*) *de lo que P* de l'espagnol.

Or, l'aspect stylistique n'est pas vraiment en cause puisque nous avons trouvé environ 90 exemples d'occurrence de la seule séquence *plus que ce que P*² dans Frantext. Analyse faite de l'ensemble de ces occurrences, nous n'avons trouvé qu'un exemple sur les 90 exemples qui corresponde à une occurrence de la comparative relative (en *plus que ce que P*). Cette recherche d'attestations nous a donc amenée à découvrir que les écrivains français semblent régulièrement proscrire la comparative relative. En revanche, tous les autres exemples de Frantext illustrent l'emploi d'une séquence homonyme associée à *plus*. En effet, il existe une ambiguïté formelle entre la « comparative relative » du français *X que ce que P* et une construction introduite par la même particule comparative *que* (que nous nommerons ici non-relatif³), mais où la forme *ce que P* qui suit correspond à des éléments de toute autre nature : une relative à tête anaphorique, où *ce* est alors en effet un déictique tête d'une relative en *que*, alors que le *ce* de la comparative relative ne correspond pas à un anaphorique, comme nous le montrerons.

Même marginale, la comparative dite relative existe bien, cependant, en français mais elle n'est souvent attestée qu'à l'oral, ou dans la presse, ou dans les ouvrages d'écriture de seconde main que sont les traductions d'œuvres littéraires étrangères en français. Son emploi résulte peut-être du choix d'éviter la comparative

¹ Une discussion intéressante (mais à laquelle nous ne prendrons pas part ici) sur la nature de ce type de comparative et du *que* : relatif ou conjonction partage les auteurs indépendamment des écoles de pensée linguistiques, fonctionnalistes ou non, dans toutes les langues romanes. Des arguments peuvent, en effet, être avancés en faveur de l'une ou l'autre solution.

² La forme *plus* est celle qui a la plus grande fréquence d'usage dans toutes les langues parmi les formes introduisant une comparative d'inégalité ou de disparité.

³ Ici encore, dans toutes les langues romanes, la nature du morphème en question : *que/que/che* dans différents emplois est objet de discussions, et selon la répartition adoptée, les auteurs en distinguent soit plusieurs différents (jusqu'à trois : complétif, relatif, comparatif) soit un seul couvrant les trois emplois.

(non-relative) qui comprend la négation explétive auprès du verbe. La relative comparative du français est également peu mentionnée et étudiée par les linguistes, sauf deux exceptions contemporaines (Cl. Muller, 1983, 1985 ; S. Price, 1990) du fait sans doute de la rareté des attestations, ainsi qu'en témoigne notre recherche dans le corpus Frantext⁴. Nous avons donc élargi notre recherche d'attestations au hasard des repérages oraux ou dans la lecture de traductions d'œuvres étrangères, en y adjoignant quelques-uns des exemples cités par nos deux linguistes.

Nous nous proposons ici d'étudier d'abord (1.) les principaux contextes d'emplois de la séquence homonyme à tête pronominale déictique telle qu'elle apparaît dans le corpus Frantext ; et, pour l'identifier et la séparer a contrario de la comparative relative, nous ferons usage notamment d'un test illustrant clairement la différence de nature et d'interprétation de ces séquences homonymes : la possibilité d'insertion du quantifieur universel *tout*, exclue en présence de la comparative relative.

Après avoir ainsi délimité les principaux contextes d'apparition de la séquence homonyme et établi leur différence, nous nous consacrerons (2.) aux constructions et propriétés qui nous paraissent caractériser la comparative relative par rapport à la comparative phrastique en *que* (non-relative) dont les occurrences peuvent être synonymes (contrairement à la construction analysée en 1.).

Puis nous préciserons (3.) notre hypothèse sur la nature du *ce* non-anaphorique de la comparative relative du français en corrélant cette construction à une autre construction du français : le *Ce que P !* exclamatif⁵, deux constructions qui peuvent également être rapprochées du point de vue de l'interprétation, de 'degré' dans les deux cas.

Enfin, nous concluons sur cette hypothèse en évoquant l'analogie du *ce* français non-anaphorique avec le *lo*, non-anaphorique, également présent dans la comparative relative et dans les exclamatives de l'espagnol avec la même interprétation et l'existence parallèle en diachronie d'un clair quantifieur de degré (*cuanto*).

1. La séquence homonyme *X que ce que P* : contextes d'emplois et identification

1.1. Contextes d'emplois à travers Frantext

Nous avons identifié deux principaux contextes d'emploi. Le premier contexte est caractérisé par l'existence d'un parallélisme explicite autour de *plus que* entre un constituant de la principale et la relative, ce parallélisme étant souvent souligné par un contraste sémantique soit entre les verbes soit entre un SN de la principale et de la relative. Le second contexte ne présente pas de parallélisme aussi explicite et la relative apparaît alors comme un complément du verbe principal. Dans ce dernier cas, nous avons parfois aussi relevé un contraste sémantique explicite entre les verbes ou entre les temps de la principale et de la relative.

1.1.1. Constructions à parallélisme explicite.

⁴ Une interrogation prolongée de Google n'a pas donné davantage de résultats.

⁵ Nous n'avons eu connaissance qu'en fin de rédaction de ces lignes de l'article général de P. Le Goffic (2005) sur *Ce que/ce qui* où l'auteur mentionne dans deux exemples (*Ce que Jean peut être assommant ! Il est plus jeune que ce que je pensais*) la parenté ici d'interprétation et de structure du *ce que P* comme GN de quantité

Nous avons distingué diverses positions syntaxiques illustrant ce parallélisme explicite :

a) un parallélisme entre constituants de même position et fonction syntaxiques (où le verbe serait répété et se trouve donc sous-entendu, comme le montrent nos exemples)
- entre sujets avec une construction $N0=PRO/SN/ce\ que\ P\ V\ MODIF\ plus\ que\ N0=ce\ que\ P$:

- (1) *Cela m' inquiète beaucoup plus que ce que je vais lui dire*[ne m' inquiète].
(GIDE André / *Journal* : 1889-1939)
- (2) *Finallyment la fabrication du journal, qui était son métier, comptait plus que ce que le journal contenait*[ne comptait] (MOINOT Pierre / *Le Guetteur d'ombre* / 1979)
- (3) *Ce n' est pas ma faute si ce que je dis m' amuse plus que ce que j' écoute*
[ne m' amuse] (CRÉBILLON fils / *Ah quel conte !* / 1751)
- (4) *Cela vous vaudra infiniment plus que*[ne vous vaudrait] *ce que les marchands pourraient vous en donner* (GALLAND Antoine, *Les Mille et une Nuits* : t. 1 / 1715)
- (5) *Ce que je savais était infiniment plus que* [était] *ce que j'ai découvert!*
(CLAUDEL Paul / *Le Livre de Christophe Colomb* / 1929)

- entre compléments (SNI) avec : $N0\ V\ NI=ce\ que\ P\ plus\ que\ NI=ce\ que\ P$:

- (6) *Si tu crois ce que tu vois plus que* [tu ne crois] *ce que je te dis, (...)* tu ne m' aimes pas ! (BALZAC Honoré de / *Massimila Doni* / 1845)
- (7) *Jaloux de vous voir prendre au sérieux ce que vous disait cette vieille bête de don Christoval, plus que*[vous ne preniez au sérieux] *ce que je vous disais moi-même*(MONTHERLANT Henry de / *La Reine morte* / 1942)

b) entre SNI dont le premier est un « indéfini » (*quelque chose / rien*) s'opposant à $SNI=ce\ que\ P$ en dépendance d'une séquence *de plus* avec parfois des contrastes que nous avons soulignés entre le verbe principal et le verbe de la relative en *ce que P* :

- (8) *Si j'y découvrais quelque chose de plus que ce que je vous avoue, je voudrais vous le confesser* (SAND George / *Correspondance* : 1850)
- (9) *Je ne prévoyais cependant alors rien de plus que ce que me soufflait la peur.* (BOREL Pétrus / *Vie et aventures de Robinson Crusoé* [trad.] / 1836)
- (10) *Je ne sais rien de plus que ce que je savais en quittant le val de l' Arguenon*
(GUÉRIN Maurice de / *Correspondance* (1824-1839) / 1839)
- (11) *La psychologie n'apporte rien de plus que ce que l'anthropologue a déjà découvert,* (GURVITCH Georges / *Traité de sociologie* : t. 1 / 1967)

c) un parallélisme entre deux constituants de position et de fonction syntaxiques différentes (où les verbes et autres constituants sont conservés avec souvent des contrastes que nous avons soulignés) :

- (12) *Car ce que tu donnes avant la fête pour la fête t'augmente plus que ce que la fête une seule fois te rendra.* (SAINT-EXUPÉRY Antoine de / *Citadelle* / 1944)
- (13) *Un petit geste de déférence et de respect permet ainsi souvent, en Afrique,*

d'obtenir en retour beaucoup plus que ce que l'on a donné (BÂ Amadou Hampâté / *Oui mon commandant !* / 1991)

1.1.2. Constructions à parallélisme non- explicite

Un complément du V principal est pronominalisé ou sous-entendu et s'oppose à ce que P=SN1

- (14) *Mais nous n'en sçavons gueres plus que ce que nous en apprend Ennodius (DUBOS abbé Jean-Baptiste / *Histoire critique de l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules* / 1734)*
- (15) *Alors que sait-on de plus que ce que vit le pêcheur ? (ALAIN / *Propos* /1936)*
- (16) *Il me semble que vous m'avez donné beaucoup plus que ce que vous m'offriez et que c'est bien assez comme ça.(SAND George, *Correspondance* :1850)*

1.2. Caractère anaphorique du ce.

Dans ces séquences ce que P, homonymes de la comparative relative du français l'insertion du quantifieur universel tout est permise devant ce que P.

- (1') *Cela m'inquiète beaucoup plus que **tout** ce que je vais lui dire [ne m'inquiète]. (GIDE André / *Journal* : 1889-1939)*
- (2') *Finallyment la fabrication du journal, qui était son métier, comptait plus que **tout** ce que le journal contenait[ne comptait](MOINOT Pierre / *Le Guetteur d'ombre* / 1979)*
- (3') *Ce n'est pas ma faute si ce que je dis m' amuse plus que **tout** ce que j' écoute [ne m'amuse] (CRÉBILLON fils / *Ah quel conte !* / 1751)*
- (4') *Cela vous vaudra infiniment plus que[ne vous vaudrait] **tout** ce que les marchands pourraient vous en donner (GALLAND Antoine / *Les Mille et une Nuits* : t. 1 / 1715)*
- (5') *Si tu crois ce que tu vois plus que [tu ne crois] **tout** ce que je te dis, (...) tu ne m'aimes pas ! (BALZAC Honoré de / *Massimila Doni* / 1845)*
- (6') *Jaloux de vous voir prendre au sérieux ce que vous disait cette vieille bête de don Christoval, plus que [vous ne preniez au sérieux] **tout** ce que je vous disais moi-même (MONTHERLANT Henry de, *La Reine morte*, 1942)*
- (7') *Si j'y découvrais quelque chose de plus que **tout** ce que je vous avoue, je voudrais vous le confesser (SAND George / *Correspondance* : 1850)*
- (8') *Je ne prévoyais cependant alors rien de plus que **tout** ce que me soufflait la peur. (BOREL Pétrus / *Vie et aventures de Robinson Crusoé* [trad.] / 1836)*
- (9') *Je ne sais rien de plus que **tout** ce que je savais en quittant le val de l' Arguenon (GUÉRIN Maurice de / *Correspondance* (1824-1839) / 1839)*
- (10') *La psychologie n'apporte rien de plus que **tout** ce que l'anthropologue a déjà découvert, (GURVITCH Georges / *Traité de sociologie* : t. 1 / 1967)*
- (11') *Ce que je savais était infiniment plus que **tout** ce que j' ai découvert! (CLAUDEL Paul / *Le Livre de Christophe Colomb* / 1929)*
- (12) *Car ce que tu donnes avant la fête pour la fête t'augmente plus que **tout** ce que la fête une seule fois te rendra. (SAINT-EXUPÉRY Antoine de *Citadelle*, 1944)*
- (13') *Un petit geste de déférence et de respect permet ainsi souvent, en Afrique, d'obtenir en retour beaucoup plus que **tout** ce que l'on a donné* (BÂ Amadou Hampâté / *Oui mon commandant !* / 1991)

- (14') *Mais nous n'en sçavons gueres plus que **tout** ce que nous en appren
Ennodius (DUBOS abbé Jean-Baptiste / *Histoire critique de l'établissement
de la monarchie françoise dans les Gaules* / 1734)*
- (15') *Alors que sait-on de plus que **tout** ce que vit le pêcheur ? (ALAIN / *Propos*
/1936)*
- (16') *Il me semble que vous m'avez donné beaucoup plus que **tout** ce que vous
m'offriez et que c'est bien assez comme ça. (SAND George, *Correspondance*
:1850)*

Toutes les séquences ainsi obtenues, de (1') à (16'), apparaissent parfaitement naturelles et correspondantes en sens des séquences (1) à (16), i.e. sans insertion du quantifieur universel, propriété que nous verrons absolument exclue dans le cas de la comparative relative marginale et homonyme.

De plus, si l'on tente de substituer à la séquence *plus que ce que P* des exemples (1) à (16) une comparative simple (i.e. non-relative : *plus que (ne) P*), synonyme de la comparative relative, l'on obtient soit des séquences différentes en sens, soit plus ou moins douteuses ou encore inacceptables :

- (1') * *Cela m'inquiète beaucoup plus que je (ne) vais lui dire. (GIDE André, /
Journal : 1889-1939)*
- (2') ?* *Finalemnt la fabrication du journal, qui était son métier, comptait plus
que le journal (ne) contenait (MOINOT Pierre / *Le Guetteur d'ombre* /
1979)*
- (3') * *Ce n'est pas ma faute si ce que je dis m'amuse plus que je (n') écoute
(CRÉBILLON fils / *Ah quel conte !* / 1751)*
- (4') ?* *Cela vous vaudra infiniment plus que les marchands (ne) pourraient
vous en donner (GALLAND Antoine / *Les Mille et une Nuits* : t. 1 / 1715)*
- (5') * *Si tu crois ce que tu vois plus que je(ne) te dis, (...) tu ne m'aimes pas !
(BALZAC Honoré de / *Massimila Doni* / 1845)*
- (6') * *Jaloux de vous voir prendre au sérieux ce que vous disait cette vieille bête
de don Christoval, plus que je (ne) vous disais moi-même (MONTHERLANT
Henry de, *La Reine morte*, 1942)*
- (7') * *Si j'y découvrais quelque chose de plus que je (ne) vous avoue, je voudrais
vous le confesser (SAND George / *Correspondance* : 1850)*
- (8') * *Je ne prévoyais cependant alors rien de plus que (ne) me soufflait la peur.
(BOREL Pétrus / *Vie et aventures de Robinson Crusoé* [trad.] / 1836)*
- (9') * *Je ne sais rien de plus que je (ne) savais en quittant le val de l'
Arguenon (GUÉRIN Maurice de / *Correspondance* (1824-1839) / 1839)*
- (10') * *La psychologie n'apporte rien de plus que l' anthropologue (n') a
déjà découvert, (GURVITCH Georges / *Traité de sociologie* : t. 1 / 1967)*
- (11') * *Ce que je savais était infiniment plus que je (n') ai découvert!
(CLAUDEL Paul / *Le Livre de Christophe Colomb* / 1929)*
- (12) * *Car ce que tu donnes avant la fête pour la fête t'augmente plus que la fête
une seule fois (ne) te rendra. (SAINT-EXUPÉRY Antoine de,
Citadelle, 1944)*
- (13') ≠ *Un petit geste de déférence et de respect permet ainsi souvent, en
Afrique, d'obtenir en retour beaucoup plus que l'on (n') a donné (BÂ
Amadou Hampâté / *Oui mon commandant !* / 1991)*

- (14') ≠ *Mais nous n'en sçavons gueres plus que (ne) nous en apprend* *Ennodius (DUBOS abbé Jean-Baptiste / *Histoire critique de l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules* / 1734)
- (15') * *Alors que sait-on de plus que (ne) vit le pêcheur ?* (ALAIN / *Propos* /1936)
- (16') ≠ *Il me semble que vous m'avez donné beaucoup plus que vous (ne) m'offriez et que c'est bien assez comme ça.*(SAND George, *Correspondance* :1850)

Le caractère inacceptable ou l'interprétation différente en sens de ces séquences proviennent de la disparition du *ce* anaphorique qui représente dans ces structures un argument du verbe contrairement au *ce* de la comparative relative.

2. La comparative relative marginale du français (*X que ce que P*)

2.1. Nature et contextes d'emploi.

Quoique de caractère marginal en français contemporain, la comparative relative est attestée dès l'Ancien Français⁶ comme en témoigne l'exemple emprunté à Buridant (2000) :

- (17) *Mieux voluns nos tot nostre avoir mettre et aller povre en l'ost que ce que elle se departist ne faillist* (nous voulons mieux mettre tout notre avoir et aller pauvres dans l'armée que ce qu'elle se désagrège et échoue)

où le parallélisme est patent avec la comparative simple

= *Nous voulons mieux mettre tout notre avoir et aller pauvres dans l'armée qu'elle ne se désagrège et échoue*

et l'insertion de *tout* inacceptable :

*Nous voulons mieux mettre tout notre avoir et aller pauvres dans l'armée que *tout ce qu'elle ne se désagrège et échoue*

Le caractère marginal de cette forme en français est vraisemblablement dû à la concurrence de la subordonnée phrastique introduite par la particule comparative (*X que P*) qui n'impose aucune contrainte d'aucune sorte (contrairement aux comparatives phrastiques de l'espagnol et surtout de l'italien contemporains⁷, ce qui est peut-être à l'origine de la vitalité particulière des comparatives dites relatives dans ces langues). La facilité d'emploi de la comparative phrastique simple (i.e. *queP*), mais aussi les ambiguïtés éventuelles entre la comparative relative et la séquence homonyme (précédemment traitée) peuvent constituer des raisons pour l'évitement en français de la comparative relative.

En effet, un certain nombre d'exemples peuvent avoir une double interprétation :

- (18) *Il a vendu plus que ce qu'il avait* :
(a) = qu'il n'avait [à vendre] / *que tout ce qu'il avait

⁶ Un sondage dans la base DMF en apporte d'autres exemples assez nombreux.

⁷ Cf. M Piot, 2008a et 2008b.

(b) = que les Y qu'il avait = que tout ce qu'il avait

Lectures que peuvent donc mettre en valeur, comme ci-dessus, le parallèle avec la comparative phrastique (non-relative) et l'impossibilité d'insertion de *tout* dans le cas d'interprétation correspondant à la comparative relative, et inversement dans le cas de l'interprétation où il s'agit de la séquence homonyme où *ce* est anaphorique.

L'unique exemple d'occurrence trouvé dans Frantext est intéressant dans le fait qu'il se trouve coordonner une première comparative de type phrastique (non-relative) et une seconde comparative, relative cette fois :

- (19) *Tout comme j'aime **plus que** je ne saurais aimer par moi seul, (=X queP) je pense **bien plus que ce que** je crois penser* (S. Germain, *Jours de colère*, 1989 page 130)

Dans les occurrences *X que ce que P* que nous avons relevées et analysées comme étant des exemples de la comparative dite relative ou certains de ceux proposés par Cl. Muller et S. Price :

- (20) *Bon, tout cela ne sert à rien, dit-il, il nous a été rendu vivant, et c'est **plus que ce que** nous méritons.* (Edith Wharton : *Un fils sur le front*, p.251)
- (21) *Il a déclaré qu'il avait entendu dire que la Caisse est bien plus riche putain de merde **que ce que** les gens croyaient* (James Ellroy : *American Tabloid*, p.85)
- (22) *Il est gros comment, ce bazar ? – **Plus gros que ce qu'on** croyait.* (Agatha Christie, *A l'hôtel Bertram*, p.47)
- (23) *La nécropole était **beaucoup plus étendue que ce que** le terrain laissait supposer* (ARTE, Hammamet, 2 février 2007)
- (24) *Il l'a joué (le rôle de Landru) **infiniment mieux que ce que** j'aurais pu faire* (Cl.Muller, 1983)
- (25) *Le père est **plus riche que ce que** le fils croyait* (S. Price 1990 : 70)
- (26) *Le travail est **plus difficile que ce que** le contrat est détaillé* (Id., Ibid)

ainsi que dans l'unique exemple de Frantext la majorité des prédicats de la subordonnée sont constitués de verbes d'attitude propositionnelle ou du verbe vicaire, quoique pas exclusivement (cf. les exemples (18) et (20)).

Tous ces exemples de comparative relative (19 à 25) sont paraphrasables par une comparative phrastique (dite non-relative) :

- (27) *Tout comme j'aime **plus que** je ne saurais aimer par moi seul, je pense **bien plus que** je(ne) crois penser*
- (28) *Bon, tout cela ne sert à rien, dit-il, il nous a été rendu vivant, et c'est **plus que** nous (ne) méritons.*
- (29) *Il a déclaré qu'il avait entendu dire que la Caisse est bien plus riche putain de merde **que** les gens (ne) (le) croyaient*
- (30) *Il est gros comment, ce bazar ? – **Plus gros qu'on** (ne) (le) croyait*
- (31) *La nécropole était **beaucoup plus étendue que** le terrain (ne) (le) laissait supposer*
- (32) *Il l'a joué **infiniment mieux que** je (n') aurais pu (le) faire*
- (33) *Le père est **plus riche que** le fils (ne) (le) croyait*

(34) *Le travail est **plus difficile que** le contrat (n') est détaillé*

et la modification du *ce* (non-anaphorique) par *tout* est exclue, car elle produit des séquences inacceptables ou différentes en sens :

- (19) a *Tout comme j'aime **plus que** je ne saurais aimer par moi seul, je pense ***bien plus que tout ce que** je crois penser*
(20) a *Bon, tout cela ne sert à rien, dit-il, il nous a été rendu vivant, et c'est ***/?≠ plus que tout ce que** nous méritons.*
(21) a *Il a déclaré qu'il avait entendu dire que la Caisse est **bien plus riche putain de merde *que tout ce que** les gens croyaient*
(22) a *Il est gros comment, ce bazar ? – **Plus gros *que tout ce qu'**on croyait*
(23) a *La nécropole était **beaucoup plus étendue *que tout ce que** le terrain laissait supposer*
(24) a *Il l'a joué **infiniment mieux ≠ que tout ce que** j'aurais pu faire*
(25) a *Le père est **plus riche *que tout ce que** le fils croyait*
(26) a *Le travail est **plus difficile *que tout ce que** le contrat est détaillé*

2.2. Les propriétés caractéristiques de la comparative relative vs. la comparative phrastique (non-relative)

Certaines des principales caractéristiques de la comparative relative ((*plus/moins/...*) *que ce queP*) par rapport à la comparative phrastique simple (*plus/moins/...*) *que N0 ne V ((Prép) (SN))*, qui sont substituables globalement l'une à l'autre comme nous venons de le voir, sont bien connues⁸. Nous en avons rajouté d'autres que nous présenterons en dernier.

2. 2. 1 *L'emploi de la négation explétive 'ne' et/ou de la pro-forme 'le' référentielle auprès du verbe de la subordonnée*

La présence de ces éléments est exclue dans la comparative relative du français, contrairement à la subordonnée comparative simple. On comparera ainsi les exemples (26) à (32) ci-dessus (correspondant à la comparative phrastique) aux exemples de comparative relative :

- (19) b *Tout comme j'aime **plus que** je ne saurais aimer par moi seul, je pense **bien plus que ce que je (*ne)** crois penser*
(20) b *Bon, tout cela ne sert à rien, dit-il, il nous a été rendu vivant, et c'est **plus que ce que nous (*ne)** méritons.*
(21) b *Il a déclaré qu'il avait entendu dire que la Caisse est **bien plus riche putain de merde que ce que** les gens (***ne**) (***le**) croyaient*
(22) b *Il est gros comment, ce bazar ? – **Plus gros que ce qu' (*ne) (*le)** croyait*
(23) b *La nécropole était **beaucoup plus étendue que ce que** le terrain (***ne**) (***le**) laissait supposer*
(24) b *Il l'a joué **infiniment mieux que ce que je (*n')** aurais pu (***le**) faire*
(25) b *Le père est **plus riche que ce que** le fils (***ne**) (***le**) croyait*
(26) b *Le travail est **plus difficile que ce que** le contrat (***n')** est détaillé*

⁸ Cf. en particulier Cl. Muller (1983, 1991) et S. Price (1990).

2. 2. 2. Contraintes sur la présence des semi-négations

Une autre propriété différenciant la comparative phrastique et la comparative dite relative est l'existence de contraintes sur la présence des semi-négations dans la comparative relative vs l'absence de contraintes pour les comparatives phrastiques :

- (34) a *Pierre a travaillé **plus que** personne (ne l') aurait fait*
b *Pierre a travaillé **plus que ce que** (n'importe qui/ *personne) aurait fait*
- (35) a *Il peut réaliser des pointes de 40 Km/h, **bien plus que** n'en peut faire aucun plongeur (Cl. Muller, 1991)*
b *Il peut réaliser des pointes de 40 Km/h, **bien plus que ce que** (*aucun /n'importe quel) plongeur peut faire*

2. 2. 3. Contraintes sur d'autres éléments à polarité négative vs positive.

Une autre propriété corrélée aux semi-négations, souvent mentionnée pour la comparative phrastique, est la présence possible d'éléments à polarité négative dans ce type de subordonnée, alors que leur présence apparaît exclue dans la comparative relative. On a ainsi les contrastes entre les exemples (29a à 35a) et les exemples (29b à 35b) correspondants :

- (36) a *Tout comme j'aime **plus que** je ne saurais aimer par moi seul, je pense **bien plus que** je (n') ai cru penser de ma vie*
b *Tout comme j'aime **plus que** je ne saurais aimer par moi seul, je pense **bien plus que ce que** j'ai cru penser (*de ma vie)*
- (37) a *Bon, tout cela ne sert à rien, dit-il, il nous a été rendu vivant, et c'est **plus que** nous (n') ayons mérité de toute notre vie.*
b *Bon, tout cela ne sert à rien, dit-il, il nous a été rendu vivant, et c'est **plus que ce que** nous avons mérité (?*de toute notre vie).*
- (38) a *Il a déclaré qu'il avait entendu dire que la Caisse est **bien plus** riche putain de merde **que qui que ce soit** (ne) (le) croyait*
b *Il a déclaré qu'il avait entendu dire que la Caisse est **bien plus** riche putain de merde ***que ce que qui que ce soit** croyait*
- (39) a *Il est gros comment, ce bazar ? – **Plus gros que qui que ce soit** (ne) (le) croyait*
b *Il est gros comment, ce bazar ? – ***Plus gros que ce que qui que ce soit** croyait.*
- (40) a *La nécropole était **beaucoup plus** étendue **que** le terrain (n') aurait le moins laissé supposer*
b *La nécropole était **beaucoup plus** étendue **que ce que** le terrain aurait (?*le moins) laissé supposer*
- (41) a *Il l'a joué **infiniment mieux que** je (n') aurais jamais pu (le) faire*
b *Il l'a joué **infiniment mieux que ce que** j'aurais (?* jamais) pu faire*
- (42) a *Le père était **plus riche qu'**âme qui vive (ne) (l') aurait cru*
b *Le père était **plus riche que ce qu'***âme qui vive aurait cru*

Et inversement des termes (non-indéfinis) à polarité positive apparaissent exclus dans la comparative phrastique et naturels dans la comparative relative :

- (43) a *Il est gros comment, ce bazar ? – **Plus gros qu' ?***au moins deux d'entre vous (ne) (le) croyaient*

- b *Il est gros comment, ce bazar ? – Plus gros que ce qu’au moins deux d’entre vous croyaient.*
- (44) a *Il l’a joué **infiniment mieux que** (*moi aussi) je (n’) aurais pu (le) faire*
 b *Il l’a joué **infiniment mieux que ce que** moi aussi j’aurais pu faire*

2. 2. 4. *Contraintes sur la présence ou au contraire l’exclusion des prédicats factifs (vs non factifs) dans la subordonnée comparative :*

Un contraste existe en français entre la comparative phrastique où prédicats factifs et non-factifs sont autorisés et la comparative dite relative où seuls les seconds sont autorisés :

- (45) a *Marie est de **plus** haute taille **que** Pierre ne le croit/sait*
 b *Marie est de plus haute taille **que ce que** Pierre croit/*sait⁹*
- (46) a *Il a déclaré qu’il avait entendu dire que la Caisse est bien plus riche **que** les gens (ne) (le) croient/savent*
 b *Il a déclaré qu’il avait entendu dire que la Caisse est bien plus riche **que ce que** les gens croient/*savent*
- (47) a *Il est gros comment, ce bazar ? – **Plus** gros **qu’**on (ne) (le) croit/sait*
 b *Il est gros comment, ce bazar ? – **Plus** gros **que ce qu’**on croit/*sait*
- (48) a *Le père est **plus** riche **que** le fils (ne) (le) croit/sait*
 b *Le père est **plus** riche **que ce que** le fils croit/*sait*
- (49) a *Pierre est **plus** grand **que** je ne le (pensais/ réalisais)*
 b *Pierre est **plus** grand **que ce que** je (pensais/*réalisais)*

Des coïncidences entre contextes où aussi bien les négations que les prédicats factifs ne sont pas autorisés ont été notées par ailleurs pour d’autres langues.¹⁰

Les observations réunies en 2.2.1, 2, 3, 4 tendent à exclure la présence de toute négation ou élément négatif dans la comparative relative, contrairement à la comparative phrastique.

2.2.5. *Position du sujet de la subordonnée*

Parmi les autres traits et propriétés que nous avons relevés et qui vont dans le sens d’une différenciation manifeste entre les deux types de comparatives, nous aborderons aussi la question de l’ordre des mots dans la subordonnée et plus particulièrement de la position du sujet où l’on observe les contrastes entre la comparative phrastique (non-relative) où l’inversion du sujet est permise donnant lieu à des séquences parfaitement naturelles :

- (50) a *Il a déclaré qu’il avait entendu dire que la Caisse est bien plus riche **que** les gens du voisinage (ne) (le) croyaient*
 b *Il a déclaré qu’il avait entendu dire que la Caisse est bien plus riche **que** (ne) (le) croyaient les gens du voisinage*
- (51) a *La nécropole était **beaucoup plus** étendue **que** le terrain alentour (ne) (le) laissait supposer*
 b *La nécropole était **beaucoup plus** étendue **que** (ne) (le) laissait supposer le terrain alentour*
- (52) a *Le père est **plus** riche **que** son fils aîné (ne) (le) croyait*

⁹ En revanche, la séquence homonyme de la comparative relative permet la présence de prédicats factifs puisque ces exemples sont introduits par une comparative phrastique.

¹⁰ Cf. pour l’anglais e.g. Ross (1973)

b *Le père est **plus riche que** (ne) (le) croyait son fils aîné*

et la comparative relative où l'inversion du sujet provoque des séquences plus douteuses :

- (53) a *Il a déclaré qu'il avait entendu dire que la Caisse est bien plus riche **que ce que les gens du voisinage** croyaient*
b *Il a déclaré qu'il avait entendu dire que la Caisse est bien plus riche **??que ce que** croyaient les gens du voisinage*
- (54) a *La nécropole était **beaucoup plus** étendue **que ce que le terrain alentour** laissait supposer*
b *La nécropole était **beaucoup plus** étendue **?? que ce que** laissait supposer le terrain alentour*
- (55) a *Le père est **plus riche que ce que son fils aîné** croyait*
b *Le père est **plus riche ?? que ce que** croyait son fils aîné*

Le caractère plus littéraire des séquences à inversion stylistique est peut-être ici en contradiction avec l'emploi de ce type de comparative.

2.2.6. Contraintes sur la présence des indéfinis positifs dans la comparative relative.

- (56) *Marie sera de plus haute taille **que ce que** (il/*quelqu'un) aurait cru*
(57) *Il a déclaré qu'il avait entendu dire que la Caisse est bien plus riche **que ce que** (les /??plusieurs/ ??différents) passants croyaient*
(58) *La nécropole était **beaucoup plus** étendue **que ce que** (cette/*quelque) chose laissait supposer*
(59) *Le père est **plus riche que ce que** (ses/*divers) enfants croyaient*¹¹

Cette dernière contrainte nous est apparue intéressante dans la mesure où elle est également observée dans les constructions exclamatives, notamment celles en *ce que P* dont nous allons comparer ci-dessous quelques propriétés formelles partagées avec la comparative relative *X que ce que P*. En effet, elle nous semble liée à l'indication de degré inhérente à toutes ces constructions et dans la mesure où il apparaît difficile de focaliser sur l'indéfini¹².

3. Analogies entre la construction comparative *X que ce que P* et l'exclamative *Ce que P!*

3.1. Le caractère non-anaphorique de *ce* dans l'exclamative *ce que P!*

La principale analogie formelle est la présence dans ces deux constructions d'une forme *ce que P* où le *ce* est non-anaphorique, marqueur de degré¹³. Nous nous appuyons ici aussi sur l'insertion de *tout* pour mettre en évidence ce trait de l'exclamative (enchâssée ou non). Toutefois, il est évident qu'ici aussi, comme pour la

¹¹ Or, les phrases de base (hors comparative relative) avec ces indéfinis sont par ailleurs naturelles : *Quelqu'un aurait cru/ (Plusieurs/différents) passants croyaient/ Quelque chose laissait supposer / Divers enfants croyaient [que P]*

¹² La focalisation dans l'extraction *C'est...QU...* et les pseudo-clivées présentent les mêmes contraintes.

¹³ P. Le Goffic (2005) a également souligné l'interprétation « degré » du marqueur *ce* de l'exclamative *Ce que P*.

comparative relative (cf. 2.1. ci-dessus), existe parfois (en fonction de la construction du verbe) une possibilité de double lecture, par exemple :

- (60) *Ce que j'ai pu voir !*
a) *Tout ce que j'ai pu voir !* (où *ce* anaphorique est complément de *voir*)
b) *(*Tout) ce que j'ai pu voir !* (*ce* non-anaphorique, non complément)
(61) *C'est étonnant ce qu'il a fait comme progrès !*
a) *C'est étonnant tout ce qu'il a fait comme progrès !* (id.)
b) *C'est étonnant (*tout) ce qu'il a fait comme progrès !* (ibid.)

Ici l'intonation de la phrase de base diffère sans doute entre les deux interprétations : une montée uniforme sur la phrase toute entière dans le premier cas (a), opposée à une attaque nette sur le début : dans le second cas (b).

Les cas non ambigus d'exclamative en *ce que P*, enchâssée ou non, démontrent clairement l'impossibilité d'une telle insertion :

- (62) *(*Tout) Ce que Pierre aime le football!*
(63) *(*Tout) Ce que tu es gentil !*
(64) *(J'admire/tu vois) (*tout) ce qu'elle s'occupe bien des enfants !*
(65) *(*Tout) Ce qu'il fait chaud !*
(66) *(*Tout) Ce que c'est que de nous !*
(67) *(*Tout) Ce que vous m'amusez !*
(68) *(*Tout) ce que tu me manques!*

3.2. Autres propriétés analogues à celles de la comparative relative *X que ce que P*

Rappelons qu'outre le caractère non-anaphorique du *ce*, les exclamatives n'autorisent ni l'inversion du sujet, ni non plus la présence des indéfinis (positifs ou négatifs)¹⁴, de même que tout modifieur de quantité. Nous y ajouterons deux traits principaux qui complètent notre revue des propriétés en commun : la compatibilité ou non de ces exclamatives avec les termes à polarité négative ou positive, et la présence des verbes factifs vs non factifs.

3.2.1. Inacceptabilité des expressions à polarité négative

La quasi-totalité des exemples d'exclamatives en *ce que P* présentent naturellement des contextes non-négatifs,¹⁵ par exemple les expressions (non indéfinies) à polarité négative telles que :

- (69) *?*Ce qu'il n'a pas la langue dans sa poche !*
(70) *?*Ce qu'il n'a pas bougé le petit doigt !*
(71) *?*Ce qu'il ne prend pas des vessies pour des lanternes !*

nous paraissent très douteuses si ce n'est exclues. Alors même que d'autres marqueurs exclamatifs paraissent diversement possibles dans les mêmes contextes :

- (69') *(Comme/ ?combien/ ?qu') il n'a pas la langue dans sa poche !*

¹⁴ Cf. par exemple Bacha (2000), pp. 55 et ss.

¹⁵ Quoique ne nous apparaissent pas fondamentalement exclus des exemples tels que : *Ce que je ne m'amuse pas !* ou *Ce que je ne l'aime pas !*

(70') (Comme/ ?* qu') il n'a pas bougé le petit doigt !

(71') (Comme/ ?* qu') il ne prend pas des vessies pour des lanternes !

Or, l'indication portée par le marqueur *comme* vise la manière alors que le marqueur *ce que* vise le degré, la quantité. Sans doute ici y a-t-il une visée contradictoire entre le marqueur *ce que* et ces expressions.

3.2.2. Présence de termes à polarité positive

La situation est tout autre avec des expressions (non indéfinies) à polarité positive puisque l'on peut avoir naturellement :

(72) *Ce qu'il a la langue bien pendue !*

(73) *Ce qu'elle est sage comme une image !*

(74) *Ce qu'elle connaît le pays comme sa poche !*

(75) *Ce qu'il est encore tôt !*

où *ce que* et les expressions apparaissent orientés dans le même sens, allant vers un renforcement positif sur l'échelle scalaire.

3.2.3. La factivité et les exclamatives

Il a depuis longtemps¹⁶ été noté que les exclamatives ne peuvent être sélectionnées que par des prédicats factifs (autrement dit les non-factifs ne sont pas autorisés), étant donné la sémantique de ces constructions qui présuppose la vérité de la proposition complément, ce que montrent les contrastes :

(76) a (*J'admire/ Je réalise*) *ce qu' (il est gentil / elle s'occupe bien des enfants) !*

b (**Je suppose/ *Je prétends*) *ce qu' (il est gentil / elle s'occupe bien des enfants) !*

(77) a *C'est (incroyable/surprenant/extraordinaire) ce qu'il est gentil !*

b *C'est (*possible/*probable) ce qu'il est gentil !*

Cependant, s'agissant de la subordonnée (la complémentation exclamative), il semblerait que la situation soit inversée, puisque :

(78) a ??*Ce qu'il est (incroyable/surprenant/extraordinaire) qu'il soit (gentil/là) !*

b ?* *Ce que je réalise qu'il est gentil !*¹⁷

(79) a *Ce qu'il me plairait qu'il soit là !*

b *Ce que je regrette*¹⁸ *qu'il soit gentil !*

de la même manière que nous pouvons observer les contrastes entre subordonnées comparatives:

¹⁶ Cf. D. Elliott (1974), J.Grimshaw (1979)

¹⁷ Un exemple tel que : *Ce qu'il peut savoir de choses !* relève de l'autre interprétation de *ce* (anaphorique) comme le montre la possibilité d'insertion de *tout* : *Tout ce qu'il peut savoir de choses !*

¹⁸ Cf. P. Egré (2004), conclusion du chapitre V, pour une discussion intéressante du caractère particulier de *regretter*, à travers l'analyse du *regret* comme susceptible de s'appuyer sur des propositions fausses (croyance) ou bien sur des propositions vraies (savoir).

- (80) *Il est habituel **plus qu'il** (n') est (extraordinaire/surprenant) qu'il soit là !*
 (81°) *Il est habituel **plus que ce qu'il** est (?*extraordinaire/*incroyable) qu'il soit là !*

De ce point de vue aussi l'exclamative *Ce que P !* apparaît partager les propriétés relevées pour la comparative relative *X que ce que P*.

Conclusion

Nous pensons avoir mis ici en valeur l'existence de la comparative relative du français qui se distingue nettement par ses propriétés d'une séquence où figure une forme *ce* homonyme introduite par l'autre construction comparative (phrastique) *que P* nettement plus fréquente, dont les propriétés diffèrent notamment sur la présence des éléments liés à la négation, des indéfinis, mais aussi sur le plan de la spécificité sémantique des prédicats autorisés dans ces deux types de subordonnée (avec une opposition qui est de l'ordre de la croyance Vs savoir). Les propriétés de la comparative relative *X que ce que P* nous sont apparues partagées pour l'essentiel par l'exclamative *Ce que P !*

Notre intérêt initial dans la description de la comparative relative est né (vraisemblablement comme pour Cl. Muller et S. Price) de la comparaison avec deux autres langues romanes : espagnol et italien, qui ont considérablement développé (surtout la dernière au point de marginaliser totalement l'autre type : la comparative phrastique) ce type de comparative. L'italien moderne privilégie la forme *X di quanto P* avec le quantifieur *quanto* également le plus répandu dans l'état ancien de l'espagnol (*X de quanto P*) ; le même quantifieur est présent dans les exclamatives de l'espagnol et de l'italien (avec ici aussi un soupçon d'archaïsme pour l'espagnol). Il semble en revanche que le français n'ait jamais développé de forme comparative relative avec le même marqueur (du type de : *X que combien P*), alors que *combien* est un marqueur de l'exclamation en français.

L'analogie la plus éclairante pour nous a été la forme *X de lo que P* de l'espagnol contemporain, de même sens, d'autant plus qu'existent dans cette langue aussi des constructions exclamatives où *lo* (*Lo fuertes que eran !, etc.*)¹⁹ présente exactement les mêmes caractéristiques syntaxiques et sémantiques que celles de la comparative relative qui sont celles aussi des constructions comparative relative et exclamative du français.

Oeuvres citées

- Bacha, Jacqueline. 2000. *L'exclamation*. Paris / Montréal : l'Harmattan.
 Corblin, Francis. 1987. *Indéfinis. Définis et démonstratifs*. Genève / Paris : Droz.
 Egré, Paul. 2004. *Attitudes propositionnelles et paradoxes épistémiques*. Thèse université Paris I, IPHST.
 Elliott, Dale. 1974. Toward a grammar of exclamations. *Foundations of Language*, 10 : 41-53.
 Gérard, Jocelyne. 1980. *L'exclamation en français*. Tübingen : Niemeyer.

¹⁹ Nous renvoyons notamment à M. Piot 2008b

- Grimshaw, Jane. 1979. Complement selection and the lexicon. *Linguistic Inquiry*, 10 : 279-326.
- Le Goffic, Pierre. 2005. Ce qui, ce que : C.Q.F.D.. *Pratiques*, 125/126 : 25-47.
- Muller, Claude .1983. Les comparatives du français et la négation. *Linguisticae Investigationes*, 7 : 271-316.
- Muller, Claude. 1991. *La négation en français*. Genève : Droz.
- Piot, Mireille. 2008a. Le cas des comparatives d'inégalité du français : analogies et différences entre langues romanes. (à paraître, *JFLS*).
- Piot, Mireille . 2008b. Aspects synchroniques et diachroniques de la quantification nominale dans les comparatives de l'espagnol, du français et de l'italien. (à paraître, In *Actes du Colloque Quantification, Strasbourg, octobre 2006*).
- Price, Susan 1990 *Comparative constructions in Spanish and French Syntax*. London : Routledge.
- Ross, John R. 1973. Slifting. In *The formal Analysis of Natural Language*, La Haye: Mouton. Gross et al., eds., pags. 133-169.

Summary :

The aim of this paper “La comparative relative *X que ce que P* et son homonyme en français : contextes d'apparition et emploi en corpus” is an analysis of the so-called relativized phrasal comparative construction *X que ce que P*, in French vs. frequently used in another romance languages. In fact, this sequence is identical to an another and useful sequence found in the sentential comparative construction, which nature and conditions of use are to be defined firstly. We after compare the relativized phrasal comparative construction properties with the properties of the sentential comparative construction and secondily with the exclamative French construction *ce que P!* whose form, degree reading, and some syntactic and semantic features are similar.

Keywords : French syntax, semantics, corpus linguistics, comparative constructions, exclamative constructions/ syntaxe française, sémantique, linguistique de corpus, constructions comparatives, exclamatives.

Adresse de l'auteur :

Mireille Piot
30, rue Chapon
F- 75003 Paris
France

mireille.piot@ens.fr

sous presse : *Linguisticae Investigationes* 2007, N° sur *La Comparaison*